

PLAN D'ACTION
MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS ADOPTÉES LE 13 MAI 2017
Mise à jour – décembre 2021

Proposition 1 - Changement de nom

■ Accompli

■ En évolution

■ À faire

Tâches à accomplir	État	Échéancier
Le nouveau nom a graduellement été introduit dans les communications de l'organisme dès le 15 mai 2017. Le nouveau nom est désormais utilisé dans toutes les communications de la SFM.	Accompli	
Un inventaire exhaustif de tous les endroits où le nom Société franco-manitobaine apparaît a été produit (exemple : signalisation extérieure et intérieure, site web, papeterie, logo...).	Accompli	Été 2017
Le nom est légalement changé à compter du 5 octobre 2017.	Accompli	Automne 2017
Suite au dévoilement du nouveau logo de la SFM qui a eu lieu en juin 2019, la SFM a procédé pendant l'été 2019 avec les changements de signalisations à l'intérieur et à l'extérieur des bureaux.	Accompli	Juillet 2019

Proposition 2 - Vision, mission, valeurs, rôles et responsabilités

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Relève de l'exercice de planification stratégique qu'aura à entreprendre le nouveau conseil d'administration. Le conseil d'administration d'administration a approuvé l'embauche d'un consultant pour procéder à l'exercice de planification stratégique dès janvier 2018. L'exercice est entamé. Le plan stratégique 2018-2023 a été approuvé par le conseil d'administration en juillet 2018. Le plan sera lancé à l'AGA 2018.	Accompli	Été 2018
Le conseil d'administration a approuvé l'embauche d'un consultant pour procéder à l'exercice de planification stratégique dès janvier 2018.	Accompli	Décembre 2018

Proposition 3 - Membres

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Les nouvelles catégories de membre ont été appliquées pour la composition du nouveau CA, pour le Forum de la francophonie manitobaine et pour le droit de vote à l'AGA 2017.	Accompli	Mai 2017
Le CA a établi les cotisations pour chacune des catégories de membres et elles sont comme suit : o Membres individuels = 10 \$ (adulte) 5 \$ (étudiant) o Membres institutionnels = 100 \$ o Membres organisationnels de clientèles spécifiques = 50 \$ o Membres organisationnels sectoriels = 50 \$ o Associatif = gratuite (observateur sans droit de vote)	Accompli	Mai 2017
Le CA a communiqué par lettre, le 29 juin 2017, avec la Corporation catholique de la santé du Manitoba, la Commission scolaire franco-manitobaine et l'Université de Saint-Boniface afin de les inviter à soumettre à la SFM le nom de leur représentant ou représentante qui siègera à titre de membre institutionnel.	Accompli	30 juin 2017

Proposition 3 - Membres (suite)

■ Accompli

■ En évolution

■ À faire

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le CA a communiqué par lettre, le 29 juin 2017, avec les organismes identifiés comme membres organisationnels de clientèle spécifique (voir le Règlement administratif - article 6.3) pour les inviter à soumettre à la SFM le nom de leur représentant ou représentante. Tel que spécifié au point 9.1c du Règlement administratif, les organismes mentionnés qui desservent chacune des clientèles identifiés au point 6.3 assureront la coordination afin de désigner un représentant ou une représentante en concertation avec les autres organismes de cette clientèle.	Accompli	30 juin 2017
Le CA communiquera avec le réseau des organismes pour les inviter au Forum de la francophonie manitobaine le 26 septembre 2017. Chaque organisme, avec conseil d'administration, qui figure dans l'Annuaire des services en français recevra l'invitation au Forum. Exceptionnellement en 2017, ce Forum de la francophonie manitobaine servira uniquement à l'élection des membres organisationnels sectoriels.	Accompli	30 juin 2017
Le Forum a eu lieu le mardi 26 septembre 2017. Trois (3) secteurs avaient réussi à se mobiliser et à élire leur représentant. Le 4e secteur avait un représentant mais aucun président de conseil d'administration sur place pour officialiser sa nomination. Le tout s'est réglé dans les jours suivants le Forum. Les 3 autres secteurs ont été relancés au lendemain du Forum et par le 11 octobre 2017, tous les postes sectoriels avaient été comblés.	Accompli	26 septembre 2017

Proposition 4 - Composition du CA

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le CA mettra sur pied un comité de gouvernance transitoire chargé des mises en candidature.	Accompli	Fin juin 2017
L'appel sera lancé pour la soumission de candidatures des 4 membres individuels à élire à l'AGA, dont la présidence et la vice-présidence.	Accompli	Été 2017
Conformément au Règlement administratif, l'appel officiel sera annoncé dans La Liberté du 9 août 2017. Les candidatures pour les quatre (4) postes en élection seront reçues jusqu'au 14 septembre 2017 et publiées dans l'édition du 20 septembre 2017 de La Liberté. Toute personne dont le nom ne figure pas sur cette liste remise au conseil d'administration par le comité et qui désire se porter candidate à l'un des postes au conseil d'administration, remet sa candidature appuyée de la signature de dix (10) membres en règle de la SFM au président du comité au moins 10 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle. En 2017, cette date est fixée au 2 octobre 2017.	Accompli	2 octobre 2017

Proposition 5 - Comités permanents

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Les comités permanents nécessitent l'élection du nouveau CA avant d'être formés. Cette responsabilité reviendra donc au nouveau CA. Un comité de gouvernance transitoire chargé des mises en candidatures a été formé... son mandat transitoire est terminé. Le CE a été nommé le 19 octobre 2017.	Accompli	Octobre 2017
Le comité de subvention a été mis sur pied.	Accompli	Janvier 2018
Le comité de finances et vérification et le comité de gouvernance ont été mis sur pied.	Accompli	Avril 2018

Proposition 6 - Forum de la francophonie manitobaine

■ Accompli

■ En évolution

■ À faire

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le premier Forum de la francophonie manitobaine aura lieu le 26 septembre 2017. (voir proposition 3)	Accompli	26 septembre 2017
Le Forum sera ouvert à tous les membres.	Accompli	26 septembre 2017
Le Forum de la francophonie manitobaine 2018, aura lieu le 26 septembre 2018, tel que prévu au point 8.1b du Règlement administratif de la SFM. Plus précisément, en plus de servir à l'élection des membres organisationnels sectoriels, le Forum permettra aux membres institutionnels, aux membres organisationnels de clientèles spécifiques et aux membres organisationnels sectoriels de faire circuler un rapport écrit faisant part de leurs efforts et contributions à la réalisation du plan stratégique de la francophonie manitobaine en vigueur. Les rapports ont été affichés sur le site web de la SFM le 12 septembre 2018. Le format papier est disponible aux bureaux de la SFM. La version numérique peut être envoyée par courriel à tout membre en règle qui en fait la demande.	Accompli	Fin sept 2018

Proposition 7 - Direction générale

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le changement de titre a été effectué dès la clôture de l'AGE du 13 mai 2017.	Accompli	13 mai 2017
Les changements au rôle de la direction générale seront en vigueur dès l'élection du nouveau CA.	Accompli	12 octobre 2017

Proposition 8 - Évaluation 2022

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
C'est le CA 2021-2022 de la SFM qui va débiter l'évaluation formelle des structures politiques et administratives adoptées à l'AGE du 13 mai 2017. Les discussions pour déterminer le cadre d'évaluation ont été entamées.	En évolution	AGA 2022

Proposition 9 - Statut juridique

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le nouveau Règlement administratif de la SFM a été remis à un juriste pour apporter les modifications requises aux statuts constitutifs de la SFM afin qu'ils soient conformes à la Loi sur les Corporations du Manitoba et qu'ils correspondent à la vision, à la mission, aux rôles et aux responsabilités adoptés à l'AGE du 13 mai 2017.	Accompli	Mai 2017

Proposition 10 - Statut de bienfaisance de la SFM

■ Accompli

■ En évolution

■ À faire

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le certificat de modification du nom et des statuts de la SFM a été soumis par le juriste de l'organisme à la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada le 22 novembre 2017. Réception d'une lettre de l'ARC, le 1er février 2018, confirmant que le changement de nom est complété. Le 12 février 2018, l'ARC confirme par lettre que les nouvelles fins de l'organisme et les règlements généraux sont en ordre. Le 28 août 2018, le juriste de l'organisme a reçu un avis du secteur des organismes de bienfaisance à l'ARC, précisant que selon leur revue de notre documentation, le dossier est maintenant complet.	Accompli	Été 2018
Suite à des décisions politiques et juridiques sur le traitement des organismes de bienfaisance au Canada, une discussion sur le statut spécifique de la SFM a eu lieu le 29 janvier 2020 par le conseil d'administration de la SFM. Les membres du conseil d'administration se disent satisfaits des démarches entreprises afin d'étudier la situation du statut de bienfaisance de la SFM et le dossier est maintenant clos.	Accompli	Janvier 2020

Proposition 11 - Rehausser la visibilité de la SFM

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Cette question est d'ordre opérationnel et les priorités à accorder à la visibilité de l'organisme seront tenues en compte lors de l'exercice de planification stratégique qu'entreprendra le nouveau CA. Toute la question de visibilité de l'organisme devra comprendre un exercice de « branding » ou « re-branding » de la SFM.	Accompli	Juin 2019
La SFM a débuté le processus pour la conception d'une nouvelle image de marque de l'organisme. La firme Deschenes Regnier a été embauchée pour développer un nouveau logo. Le nouveau logo a été adopté par le CA lors de la rencontre du conseil d'administration le 18 mars. Il a été dévoilé au public le 13 juin 2019.	Accompli	Juin 2019
Lors de la planification du plan opérationnel de la SFM, le personnel a développé des idées d'activité et de stratégies en marketing qui seront mises en œuvre pour augmenter la visibilité de la SFM. Il faut noter que la visibilité de la SFM est un dossier en constante évolution et fera toujours partie du plan opérationnel. La SFM va continuer d'évaluer et de revoir les besoins en communication régulièrement pour assurer une visibilité accrue de l'organisme.	Accompli	Janvier 2019
En mars 2020, la SFM œuvrait à organiser une série de rencontres entre les leaders de la francophonie manitobaine et les 57 députés élus à l'Assemblée législative du Manitoba. Le but de ces rencontres était de sensibiliser davantage les élus à la francophonie de notre province et d'établir des liens avec les dirigeants de la communauté francophone. En raison de la pandémie (COVID-19), la SFM a dû reporter sa campagne de sensibilisation. La SFM a donc envoyé à chaque député en novembre 2020 une trousse contenant certains des documents que l'équipe avait élaborés pour ces réunions. Dans le cadre du plan stratégique de la SFM, cette campagne de sensibilisation, nommé Équipe francophonie, fait maintenant partis des activités régulières de la SFM.	Accompli	Novembre 2020

Proposition 12 - Rassembler l'ensemble de la francophonie manitobaine

■ Accompli

■ En évolution

■ À faire

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le premier rassemblement doit avoir lieu en 2020. Les premières discussions avec les partenaires communautaires ont été entamées et nous envisageons une activité à l'automne 2020 qui célébrera aussi le 150e du Manitoba.	Accompli	Mai 2019
Le rassemblement devait, en temps normal, avoir lieu en 2020. En raison de la pandémie (COVID-19), la SFM a suivi l'exemple de Manitoba 150 et a décidé de reporter ses activités à 2021. Les activités intitulées Franco 150 auront lieu durant l'été et l'automne 2021 dans le contexte du 150e du Manitoba. La SFM travaille avec ses partenaires pour mener à bien le projet.	Accompli	Automne 2021
Après un an de retard, le Gala Franco 150 a eu lieu le 15 octobre dans la salle Pauline-Boutal au Centre culturel franco-manitobaine et a été diffusé en direct le site web de La Liberté. Le Gala sera aussi télévisé en tant qu'émission de variétés sur la Société Radio-Canada en 2022.	Accompli	Octobre 2021
Conçut autour du thème Une histoire qui nous rassemble, la Tournée Franco 150 comprend la production d'une série de 16 vidéos qui célèbrent les communautés francophones du Manitoba. Elles présenteront l'évolution des communautés ainsi que les personnes, les lieux et les activités qui les animent et font rayonner leur francophonie. Du 2 novembre au 21 décembre 2021, les vidéos de la Tournée Franco 150 ainsi que les capsules humoristiques, intitulées Drôle de 150, seront diffusés sur le site web franco150.ca.	Accompli	Décembre 2021

Proposition 13 - Une présence continue de la SFM en milieu rural

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le logo du Réseau communautaire se fait revoir dans l'exercice de visibilité et de « branding » de la SFM. Il a été dévoilé au public le 13 juin 2019.	Accompli	Juin 2019
La présence continue de la SFM au rural a été tenue en compte lors de l'exercice de planification stratégique qu'a entrepris le CA et fait partie du plan opérationnel de la SFM. La programmation du Réseau communautaire sera donc mieux intégrée à la programmation de la SFM.	Accompli	Hiver 2019
Afin d'assurer de la stabilité dans le financement des activités du Réseau communautaire, son financement fait maintenant partie du budget opérationnel de la SFM au lieu d'être un financement de projet.	Accompli	Printemps 2020

Proposition 14 - L'Accueil francophone

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le CA, sous la présidence de Mme Blay, a embauché la firme d'expert-conseil PRA Inc. qui a évalué, tel qu'adopté le 13 mai 2017, les programmes et services de l'Accueil francophone et son éventuelle incorporation. La consultante (Mme Brigitte Bouchard-Morris) a été guidée par un comité consultatif mis sur pied par le CA. Les membres du comité consultatif étaient Jacqueline Blay, Présidente de la SFM, Wilgis Agossa, Adjoint exécutif et responsable des communications, Accueil francophone, Ibrahim Diallo, Professeur, Université de Saint-Boniface, Jacob Atangana-Abé, Professeur, Université de Saint-Boniface, Maryvonne Alarie, anciennement Directrice de l'École Taché, à la retraite, Gérald Clément, GLC Consulting & Services.	Accompli	22 septembre 2017
Le rapport a été soumis le 22 septembre 2017 et a été remis au CA actuel. Les démarches pour l'incorporation de l'Accueil francophone ont été entamées. Il était prévu que la transition soit complétée en 2019. Cependant, le processus a été retardé par les discussions entourant les prochaines ententes quinquennales avec le gouvernement fédéral (IRCC) qui ont eu lieu en février 2020 et qui ont été signées au mois de mars 2020. Malgré certains délais au cours de l'année 2020, le travail sur l'indépendance de l'Accueil francophone se poursuit et nous anticipons que l'Accueil sera incorporé avant la fin de 2021 et que son statut de bienfaisance suivra en 2022.	En évolution	2022

Proposition 15 - Infojustice Manitoba

■ Accompli

■ En évolution

■ À faire

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Des discussions préliminaires ont eu lieu entre la directrice d'Infojustice et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM). En décembre 2017, à sa réunion annuelle, l'AJEFM a voté en faveur d'entamer une discussion avec la SFM en vue de l'éventuel transfert d'Infojustice Manitoba à l'AJEFM. Une demande de financement, proposant l'AJEFM comme gestionnaire d'Infojustice, a été soumise à Justice Canada à la fin février 2018. L'AJEFM a reçu l'approbation de son financement le 27 avril 2018. Le transfert d'Infojustice à l'AJEFM est complété.	Accompli	2018

Proposition 16 - La gouvernance et la propriété des actions de Presse-Ouest Ltée

Tâches à accomplir	Status	Échéancier
Le 13 mai 2017, les membres ont adopté la mise sur pied d'un comité pour étudier spécifiquement la structure de gouvernance et de propriété des actions de Presse-Ouest Ltée. Les membres de ce comité sont Rénaud Rémillard, Christian Monnin*, Mona Dupuis, Paul Prenovault et Jean-Marc Ruest ainsi qu'un professionnel indépendant de la presse écrite à être identifié par le comité. Ce comité a été mandaté à faire un rapport au nouveau conseil d'administration de la SFM à l'automne 2017. (*Christian Monnin se retire du comité et son remplaçant sera nommé par les membres du comité.)	Accompli	Automne 2017
En juin 2017, une lettre de la part du CA, sous la présidence de Mme Blay, a été envoyée aux membres de ce comité d'étude POL pour leur rappeler du mandat et de l'échéancier. Le comité d'étude POL s'est rencontré au mois de novembre 2017.	Accompli	Automne 2017
Une rencontre a eu lieu entre des représentants et représentantes du comité d'étude POL et des représentants et représentantes de la SFM en décembre 2017. Les membres comité d'étude POL ont soumis leur rapport au conseil d'administration de la SFM en avril 2018. La question est à l'étude par le CA de la SFM. En septembre 2018, le CA de la SFM a publié une proposition pour étude à l'AGA du 11 octobre 2018 pour traiter de la question.	Accompli	Automne 2018
À l'AGA du 11 octobre 2018, les membres ont adopté une proposition qui mandate les conseils d'administration de la SFM et de Presse-Ouest Ltée, ainsi que les présidences du comité de refonte et du comité d'étude, de se rencontrer et de mettre sur pied une entreprise sociale tel que recommandé par le comité d'étude sur Presse-Ouest Ltée. Le CA de la SFM a fait un rapport au membre lors de son AGA le 17 octobre 2019.	Accompli	Octobre 2019
L'Appel d'intérêt pour membres potentiels d'une nouvelle corporation visant l'achat des actions de Presse-Ouest Ltée a été publié et annoncé au public le 18 septembre 2019.	Accompli	2019-2020
Le 1er avril 2020, les actions de Presse-Ouest Ltée détenues par la SFM ont été vendues à une nouvelle entreprise sociale. Cette dernière a fusionné avec POL et a choisi d'adopter le nom Presse-Ouest Limitée. En appartenant désormais à une entreprise sociale indépendante, le journal La Liberté peut prétendre au titre d'organisation journalistique canadienne qualifiée. Cette désignation lui donne accès à des crédits d'impôt et le positionne financièrement et stratégiquement pour les années à venir.	Accompli	1 avril 2020